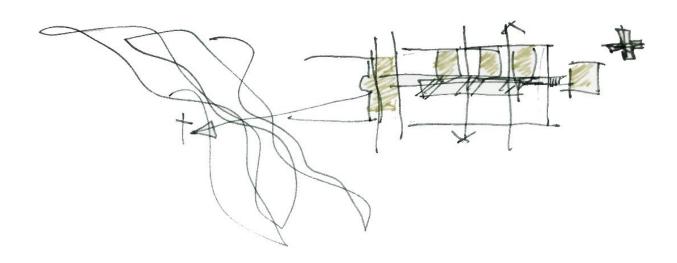
826AM ITINERAIRE DES EPHEMERES



La concertation publique et les ateliers participatifs ont fait émerger l'idée d'une « clairière » au pied du mont Royal. Nous interprétons ceci comme un besoin de lumière dans une ville qui se densifie de plus en plus et dans un besoin vital de pouvoir s'y extirper. La clairière fait également référence à l'idée de nature, et surtout de lisières. Dans le contexte de l'avenue McGill Collège, elles sont végétales, architecturales, aux vues courtes et lointaines. Il s'agit de poser les gestes justes qui valorisent le « génie » du lieu, qui spatialisent les usages, qui favorisent les rencontres, tout en permettant de contempler le paysage.

Notre projet de piétonisation est ambitieux dans le sens qu'il va au-delà du programme en matière de gestion des flux et cherche à définir de véritables lieux de « voisinage » où étudiants, travailleurs, résidents et visiteurs se côtoient. A travers un itinéraire des « éphémères » une expression du paysagiste français Jacques Simon, on invite de manière inclusive l'usager à emprunter un parcours de pierre, de terre et d'eau, depuis le parvis de la place ville Marie jusqu'au contrefort du mont Royal par une succession d'espaces rattachés ensemble le long d'un axe façon *rambla*. Car c'est bien l'idée d'une perspective singulière dont il est question en priorité. Celle d'une vue emblématique à accentuer, qui épouse les lignes d'un glacis chahuté au fil du temps par le développement urbain.



Organisation spatiale: L'ensemble de l'avenue est dédié aux piétons. Le seul accès véhicule imposé concerne l'accès au centre Eaton depuis la rue De Maisonneuve. Nous proposons de fermer la rue Cathcart en lien avec l'escalier monumental qui dessert le parvis haut de la place Ville Marie. Également la rue JF Kennedy pour rattacher la rue Victoria déjà piétonne l'été (parvis du musée McCord). Il y aura donc des plateaux traversants donnant la priorité aux piétons et cyclistes aux croisements des rue Ste Catherine et De Maisonneuve. Ces choix permettent une meilleure lisibilité de l'avenue et évite de se soumettre à la trame urbaine qui tend à transformer l'espace en dimensions anecdotiques. Le paysage est ici composé d'un seul tenant selon une organisation spatiale rythmée.

1/ Une rambla qui unifie tous les immeubles : A partir de la rambla, sont organisés tous les usages, les accès, les dessertes techniques, les terrasses de café. Piétonne et baignée de lumière, elle se compose d'un espace partagé en tout temps, au service des habitants. La rambla est le socle, en opposition au reste de l'espace planté comme si c'était le parc du Mont Royal qui se prolonge au coeur de la ville... une esplanade en pierres montérégiennes qui agit comme socle à la Montagne.

2/ Les parvis harmonisent l'avenue au-delà des logiques des limites publiques privées : A toutes heures, en toutes saisons, ces espaces polymorphes deviennent hyper-évolutifs selon les saisons. La qualité de son revêtement de sol agit comme un parquet de pierre (salle de bal), où des soirées tango, des midi salsa, des matinées tai-chi peuvent s'organiser. L'accès au REM célèbre la verticalité de la ville et met en scène le hub de transport vers le métro et galeries souterraines.

3/ Le parc à dominante végétale : Nous retenons plutôt l'idée d'un parc miroir en rapport au mont Royal que celle d'une place minérale, impersonnelle. Les entités du parc servent d'éponge et assurent une gestion et une valorisation de l'eau/neige par des parcours selon différentes temporalités. Ainsi, une série de petits bassins connectés révèlent la pente du parc qui est un des éléments majeurs de la transformation de l'avenue. Un chemin en serpentine coud un parcours calme sous la frondaison des arbres. Ici le parc met en scène et glorifie les plus beaux arbres de la plaine du St-Laurent.

4/ L'eau agit comme flux s'imbriquant dans l'espace et dans le temps en plus d'explorer la topographie du site. Elle évoque le fleuve qui veut toucher le Mont-Royal. Les espaces où l'eau circule permettent sa lisibilité, d'amplifier sa sonorité et de jouer sur ses formes afin d'enrichir l'expérience de l'eau selon les saisons (bassins, jardins filtrants, rigoles et jeux d'eau pouvant geler l'hiver). Les parvis, sortes de « clairières d'eau », captent l'eau sur place pour la redistribuer dans l'aménagement permettant de créer des sous-espaces propices à la pédagogie et à la sensibilisation.

5/ Une diversité végétale - armature de l'espace public : La lisière sèche et le tapis vert La lisière humide Les plantes phyto-épuratrices Le Verger

Les conifères emblèmes : pin blanc et ginkgo



